

LE POINT SUR L'ÉVÉNEMENT SURVENU À L'HÔPITAL ET CENTRE D'HÉBERGEMENT ARGYLL, À SHERBROOKE

Sherbrooke, le 5 octobre 2016 - « Les familles des deux résidents touchées par l'événement survenu à l'Hôpital et centre d'hébergement Argyll, ayant conduit à la mort d'un d'entre eux, méritent des explications. La compassion que nous ressentons pour ces familles est sincère. Elles ont le droit de savoir ce qui est arrivé et nous avons l'obligation de trouver les réponses en menant notre propre enquête et en collaborant avec celle du coroner et du Service de police de Sherbrooke. » C'est en ces termes que la directrice du programme soutien à l'autonomie des personnes âgées du CIUSSS de l'Estrie - CHUS, Sylvie Moreault, s'est adressée aux médias aujourd'hui.

À ses côtés, la Dre Suzanne Gosselin, directrice adjointe des services professionnels, a rappelé le profil des personnes hébergées dans l'unité où l'événement est survenu. « Cette unité spécialisée accueille 36 résidents qui ont des déficits cognitifs sévères, notamment un jugement altéré et des changements de personnalité et de comportement qui les rendent différents de ce qu'elles étaient auparavant. Ces personnes ne sont plus elles-mêmes, ce qui est très difficile à vivre et à comprendre pour les familles. C'est pourquoi elles sont hébergées dans des unités qui répondent à leurs grands besoins de soutien, d'accompagnement et de services spécialisés. »

Questionnée sur la façon dont les usagers sont orientés vers ce type d'unité, la Dre Gosselin a précisé qu'une équipe interdisciplinaire fait une évaluation psychosociale et médicale de la personne. Une fois dans l'unité, la personne est réévaluée régulièrement.

Retour sur l'événement

« Lors de tout événement en centre d'hébergement, notre première action est de contacter les familles directement concernées. Nous avons donc appelé la famille du résident décédé le soir même et l'autre famille quelques heures plus tard, a expliqué Mme Moreault. L'ensemble des actions cliniques nécessaires ont été faites. C'est toujours notre premier réflexe. »

L'enquête en cours limite les commentaires que la direction peut faire à ce moment-ci. Elle précise toutefois que ce genre d'événement n'était pas prévisible.

Le délai qui s'est écoulé entre la mort du résident, constatée vers 22 h 30 lundi, et l'appel des policiers vers 9 h 30 mardi, nécessite une analyse. L'enquête policière en cours et notre enquête vont nous aider à mieux en comprendre les raisons. »

Mme Moreault a rappelé que toutes les familles ayant des proches hébergés dans cette unité avaient été contactées hier. Aujourd'hui, les efforts se poursuivront auprès des familles ayant des proches hébergés dans les autres unités de soins qui pourraient aussi avoir besoin de soutien.

Des rencontres avec les employés concernés ont aussi eu lieu hier sachant que ce genre de situation les ébranle. Encore aujourd'hui, la direction n'hésitera pas à faire appel au besoin à des intervenants d'Urgence détresse habilités à intervenir dans ce genre de situation, à des travailleurs sociaux et à des psychologues.

À propos de l'Hôpital et du centre d'hébergement d'Argyll

- 244 résidents
- 5 unités de soins dont une de 45 lits (au premier et au deuxième étage) pour les personnes présentant des troubles de comportement
- L'événement s'est produit au deuxième étage qui compte 36 lits répartis dans des ailes de 12 lits.

-30-

Renseignements

Sylvie Vallières, conseillère aux communications
819 346-1110, poste 22572 ou cellulaire 819 679-0705
svallieres.chus@ssss.gouv.qc.ca
santeestrie.qc.ca